



Face au coronavirus, l'urgence n'est pas la retraite par points

Le développement du coronavirus génère une situation d'urgence sanitaire. Les consignes générales pour limiter la propagation du virus, prévoient notamment l'interdiction des rassemblements de plus de 1 000 personnes mais, *a priori* autorise des manifestations. Cela va avoir un impact indéniable sur l'exercice des droits démocratiques fondamentaux : nombre de personnes vont éviter de participer dans les semaines à venir à toute initiative publique.

Dans ce contexte exceptionnel, l'urgence est bien d'endiguer le coronavirus et non pas le passage en force de la réforme des retraites par points, c'est pourquoi les organisations syndicales demandent la suspension du processus législatif.

Paris, le 9 mars 2020